



(Ci-devant "LE VRAI CANARD")

CONDITIONS :

ABONNEMENT.

UN AN, 50 Cts
 SIX MOIS 25 Cts
 LE NUMERO..... 1 Ct.
 Strictement payable d'avance.

Le Grognard se vend 8 centimes la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois. 10 par cent de commission accordé aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir. Les frais de port sont à la charge de l'Éditeur.

H. BERTHELOT

Bureau : 23, 25 Rue Ste-Thérèse
 En face de l'Hôtel du Canada
 Boîte 2144 P. O. Montréal

FEUILLETON DU "GROGNARD"

C'EST UNE AVARE

V

AVANT LE DEPART.

J'étais marié depuis deux ans à peine : quelques spéculations dans lesquelles je m'étais engagé et que j'espérais devoir être très productives avaient échoué, je me sentais profondément découragé. Ma femme était jeune, charmante; elle aimait le luxe, les fêtes; d'ailleurs elle me croyait riche : comment lui apprendre que notre situation embarrassée exigeait quelques réformes? comment lui dire qu'il fallait enrayner dans cette voie aisée où nous avions marché jusqu'alors? Je n'osais parler je craignais les larmes de mon Edith, je l'aimais tant! C'était avec peine que j'avais obtenu sa main, la famille ne me trouvant pas dans une situation assez brillante; j'avais hâte de prouver que l'amour enfante des prodiges;



LA BARQUE DE L'ETAT.

Le pilote pèse trop pour le petit chaland.
 Deux veaux sont à l'eau
 dondaine!
 Deux veaux vont se lever
 dondè!

j'espérais la richesse, et la chance m'était contraire, et une ruine presque complète apparaissait à mes yeux : combien je souffrais! Un dernier coup me fut porté : je faisais un peu la banque, et je m'étais associé secrètement à un individu fort habile dans les opérations financières, homme peu recommandable d'ailleurs et à la probité duquel j'osais me fier. Un matin, mon commis me remet une lettre par laquelle cet homme m'informe qu'ayant joué à la Bourse et s'étant servi pour cela d'une partie de mes fonds, il a perdu une somme assez importante; qu'il est dans l'impossibilité de me tenir compte de cette perte, et qu'à l'heure où je lirai sa lettre, il s'embarqua au Havre, pour l'Amérique. Cette nouvelle m'atterra. Je tenais encore la fatale lettre dans ma main, lors-

qu'un individu fut introduit dans mon bureau. Monsieur, me dit cette étranger je me nomme Dorval et je suis capitaine de frégate; à la veille de reprendre la mer, ne sachant s'il plaira à Dieu que je revois la France, je veux mettre en sûreté une somme de 60,000 francs qui actuellement constitue à peu près toute la fortune de ma femme et de mes enfants. Un de mes amis m'a envoyé vers vous comme vers un homme compétent pour m'éclairer sur les cent manières de placer mes fonds, car je vous avoue, monsieur, que je suis incapable de diriger un vaisseau que de mer à bien une opération financière. Nous causâmes quelques temps lui me soumettant diverses formes de placements qui lui avaient été conseillées, moi les approuvant

ou les rejetant selon l'occasion. Enfin il se leva et, tirant son portefeuille : Voilà les 60,000 fr. en question me dit-il, ce que vous venez de me proposer en dernier lieu me convient assez, c'est moins productif peut-être; mais c'est plus sûr, j'aime mieux cela. Puis, regardant à sa montre : Diable! s'écria-t-il, déjà deux heures! et le train qu'il faut que je prenne... Je reviendrai demain, s'il y a quelques formalités à régler ensemble. Ces derniers mots se perdirent dans l'antichambre, et avant que j'eusse pu faire la moindre observation, il avait disparu. Tout à coup j'entendis une grande rumeur, des piétinements de cheveux, des cris de femmes, des exclamations; je sors et qu'à perçois-je? M. Danval étendu sur

le trottoir et ne donnant aucun signe de vie : une voiture lancée à fond de train l'avait renversé comme il était pour traverser la rue. Un groupe de personnes entourait déjà cet infortuné. Il est mort! disaient les uns. — Non, il n'est qu'évanoui! réponnaient les autres. — Voici! un médecin! s'écria une femme. Celui-ci s'approcha, et, après avoir jeté un coup d'oeil rapide sur le blessé : Il n'y a rien à faire, dit-il il est bien mort. Je demeurai comme pétrifié par la surprise et l'émotion. Quoi! me disais-je, cet homme a quitté les siens plein de vie et santé il y a quelques heures à peine et ce n'est plus qu'un cadavre!... Peut-être a-t-il échappé à de terribles naufrages, à d'affreuses tempêtes, et il vient mourir misérablement d'un accident vulgaire! Un nouvel incident donna un autre cours à ma pensée. Au voleur! au voleur! s'écria-t-on de tout côtés, arrêtez-le! voilà qu'il emporte le portefeuille. En effet un hardi filou avait réussi sans attirer l'attention, à se saisir du portefeuille, et il s'enfuyait avec une rapidité incroyable. Une pensée infernale me traversa l'esprit et m'obstina une partie de la nuit. Cette somme que personne ne m'avait vu recevoir et qui m'arrivait juste au moment d'une catastrophe imminente, pourquoi ne pas la garder? Cet infortuné l'a dit lui-même, il était venu seulement dans l'intention de me consulter : qui pourrait ne pas croire que l'audacieux voleur du portefeuille n'est pas le détenteur des valeurs qui y étaient contenues? L'honneur fit entendre aussi sa voix, et j'étais sur le point de repousser victorieusement la tentation, quand le lendemain soir je lus dans mon journal le fait-divers suivant :

« M. D..., officier de marine distingué, dont le congé allait expirer dans quelques jours, se rendait aujourd'hui chez un banquier de la rue, lorsqu'on sortant—suivait le récit de l'accident.— L'adroit filou qui a escamodé le portefeuille avec une audace et une dextérité inouïes, a fait un coup de maître; le portefeuille contenait, paraît-il, une somme considérable. La police fait d'actives recherches; mais il est douteux qu'elle puisse découvrir le voleur, que l'on soupçonne faire partie d'une bande de pick-pockets anglais, et qui déjà est sans doute hors de France.

Ce dernier paragraphe achevé de me décider; je gardai les 60,000 francs. Ma maison fut bientôt en voie de prospérité. D'un autre côté, l'affliction me visita. A la fin de cette année, ma femme me donna un fils qui s'éteignit un mois plus tard dans les bras de sa mère désolée.

Ta naissance, ma Blandine, puis celle de ta sœur, comblèrent ce vide, mais une peine plus cruelle m'était réservée: ma chère compagne, après une maladie longue et douloureuse, me fut enlevée.

Je commençai dès lors à souffrir de ce mal mystérieux qui me conduisit le toment au tombeau; de pénibles insomnies remplirent presque toutes mes nuits; quand le soleil venait un instant fermer mes yeux fatigués, des rêves affreux m'agitoient: Tantôt je voyais M. Danval m'adresser les reproches les plus sanglants et m'accabler de sa juste colère; d'autre fois il élevait vers moi des mains suppliantes, me conjurant d'avoir pitié de sa femme et de ses enfants qui languissaient dans la misère.

Oh! que j'ai souffert! que je souffre encore! J'ai essayé de découvrir cette malheureuse famille, mes recherches ont été vaines. Combien cet or mal acquis m'accable et me pèse! Je ne puis jouir de rien: l'estime publique, je sais que l'usurpe; l'affection de mes amis, je ne la mérite pas; mais c'est surtout de votre tendresse, ô mes chers enfants, de la tienne en particulier, ma Blandine, mon enfant de prédiction, que je me sens profondément indigné, et lorsque vos lèvres pures et innocentes se posent sur mon front souillé, ah! toutes les tortures de l'enfer sont en moi!

Pour écrire cette douloureuse confession, j'ai dû m'y prendre à plusieurs fois, les forces me manquent, je descends à grands pas dans la tombe. O ma Blandine, plains ton père, mais ne le maudis pas! Ne confie jamais à une oreille humaine, même à celui qui sera bientôt ton époux, le triste secret que je t'ai révélé!

A continuer.

On demande.

ON DEMANDE deux commis chez Jos. Leduc, marchand de nouveautés, No. 412 rue St. Joseph.

LE GROGNARD

MONTREAL, 12 AOUT 1882.

A nos Abonnés

Nous envoyons à quelques-uns de nos abonnés retardataires, leurs comptes d'abonnement. Nous espérons qu'ils vont se faire un devoir de les solder le plutôt possible, sinon nous leur cesserons l'envoi de notre journal.

Nous prions les personnes qui se désabonnent de mettre le nom de leur paroisse sur le dos du journal. Comment veulent-elles, sans cela, que nous sachions d'où nous vient le journal renvoyé?

Nous prions aussi nos abonnés qui déménagent de nous faire connaître leur nouvelle et ancienne résidence.

LA POLITIQUE DE M. MOUSSEAU.

Un des reporters du *Grognard* a eu hier une entrevue avec le chef du cabinet de Québec et a obtenu de lui quelques informations intéressantes sur son programme politique.

Voici la conversation qui a eu lieu entre notre représentant et M. Moisseau.

— Quel est le moyen que vous employez pour réformer le service civil?

— Je prétends exercer le patronage sur une petite échelle, ne donnant des places qu'à ceux qui savent les mériter.

— Qu'entendez-vous par ces paroles: savoir mériter une place?

— Savoir mériter une place, c'est savoir s'approcher d'un ministre et de lui glisser adroitement dans les mains un peu de mitraille de poche. Comme les temps sont durs, j'aurai un tarif extrêmement minime.

— Qui est-ce qui vous a engagé à renoncer aux \$2,000 de plus que vous donnait à Ottawa votre traitement de secrétaire d'état?

— J'avais vu Chapleau et il m'a fait comprendre que malgré que son salaire ne fut pas aussi fort que le mien, il trouvait le moyen de faire beaucoup plus d'argent que moi. Je pense avoir la *twist* et je ferai florès à Québec.

— Comment espérez-vous équilibrer le budget de Québec?

— Cela ne me regarde pas. Sénécal me donnera quelque plan de nègre pour me tirer d'embaras.

— Comptez-vous rester bien longtemps au pouvoir?

— Vous avez dû voir par les journaux que j'avais loué une maison pour un an. J'ai fourni des cautionnements pour le loyer.

Ma santé n'est pas bien forte et j'espère après douze mois, prendre une place de juge à la Cour du Banc de la Reine ou à la Cour Suprême.

Cyprien va un peu trop loin dans sa chronique de samedi dernier. S'il continue sur ce ton-là pendant deux ou trois semaines, M. le curé montera en chaire un de ces bons dimanche matin et il le passera à la moppe. Je ne lui dis que ça.

A bon entendeur salut!

* * *

Cyprien a l'esprit révolutionnaire. Il s'attaque à la monarchie et il dit pis que pendre des rois de France de toutes les dynasties. S'il fallait le croire toutes les reines de France auraient été des grues, des salopes et des gourmandines.

Samedi dernier il parlait de Basine, la mère de Clovis, et l'a tellement magannée qu'il a été obligé d'écrire une partie de sa chronique en latin.

Nous, Canadiens, nous avons toujours considéré Clovis comme un homme respectable, malgré qu'il ait pris l'habitude de ne pas cracher dedans. C'est pour cette raison que nous blâmons Cyprien d'avoir dit des bêtises à sa mère Bazine.

L'insulte qu'il a faite à Basine sera vivement ressentie par plusieurs bonnes familles canadiennes qui descendent en ligne directe de Bazino. Cyprien aurait mauvaise grâce aujourd'hui s'il voulait saluer sur la rue un membre de la famille des Bazin ou des Bazinette.

* * *

Cyprien parle des massacres de la St Barthélemi et des victimes de l'inquisition. Cela prouve qu'il ne connaît pas grand-chose. S'il avait fait une étude raisonnée et approfondie de l'histoire de France il verrait qu'il est dans les patates chaque fois qu'il touche à ces deux grandes questions.

Il essaie de préjuger le peuple contre deux excellentes institutions, la monarchie et l'inquisition, mais y il perd son latin.

* * *

J'ai mentionné l'inquisition, savez-vous que si on la rétablissait dans la province de Québec, que nos affaires marcheraient comme sur des roulettes?

Ce serait un moyen infaillible d'avoir des honnêtes gens pour nous gouverner, et de divulguer les crimes et les scandales de nos politiciens.

Nous avons eu maintes enquêtes et investigations où des centaines de témoins intéressés ont donné leurs dépositions sous serment. Dans l'enquête du Pacifique, dans celle des Tanneries et dernièrement dans celle du chemin de fer du Nord, des ministres

ont paru comme témoins. Ont-ils dit la vérité, toute la vérité et rien autre chose que la vérité? Bernique! Nous la connaissons celle-là. Ces messieurs en prêtant le serment se baissent le pouce et mentent ensuite comme des arracheurs de dents. L'inquisition, disons nous, mettrait une fin à ces abus.

A la chambre d'assemblée nous aurions un comité spécial chargé de passer les premiers ministres au bob chaque fois qu'il semblerait y avoir quelque chose de croche dans leurs administrations.

Ce comité spécial serait composé de députés appartenant à l'opposition. Il aurait le pouvoir d'administrer la question ordinaire et extraordinaire au ministre soupçonné de s'être enrichi aux dépens de l'état ou d'avoir des déficits éceurants dans son budget.

Sur un vote de la chambre le comité procéderait à l'application de la question ordinaire au ministre accusé. Cette question lui serait administrée précisément de la même manière que du temps de Philippe le Bel, Louis XI, Louis XIV et autres.

La chambre des tortures contenant le chevalet, les tenailles, les brodequins et autres instruments de supplice pourraient être placés dans le soubassement des édifices parlementaires. Les portes et les murailles seraient capitonnées de manière à ce que les cris que la douleur arracherait au supplicié ne parvinssent pas aux oreilles d'une foule d'ordinaire trop sympathique.

Maintenant supposons le cas où nous aurions cette inquisition au moment où M. Chapleau a accepté le portefeuille de secrétaire d'état à Ottawa en laissant sa succession à M. Moisseau. Le public et les chambres auraient bien droit, ce me semble, de connaître le pourquoi de ces changements ministériels, afin de s'assurer s'il n'y a pas de la mélasse au bout du bâton.

Le grand inquisiteur dirait à l'ex-premier de Québec:

— Vous allez nous faire le plaisir de passer dans mon appartement pour me donner des explications sur les causes véritables qui ont amené votre retraite du ministère de Québec. Vous savez que nous ne croyons pas un mot de ce que vous nous débitez sur les *hustings* ou de ce que vous annoncez dans la *Minerve*.

M. Chapleau de cederait alors dans la chambre de la question où il n'y aurait que les membres du comité d'inquisition et les représentants de la presse.

Un sténographe serait engagé pour prendre les interrogations de l'inquisiteur et des réponses du ministre.

Alors ce serait du propre. Le procès-verbal serait rédigé à peu peu près dans les termes suivants:

Le sieur Joseph Adolphe Chapleau ayant été assermenté sur les Saints Evangiles a été livré au tortionnaire, qui l'a gâhenné on lui introduisant la jambe et le pied droit dans le brodequin.

Après avoir enfoncé un premier coin entr sa chair et le brodequin, le dit Chapleau a lancé un « onac » terrible.

Nous avons là et alors procédé à la question comme suit.

L'inquisiteur. — Prenez votre « respire » et répondez la vérité aux questions que je vais vous poser.

Pourquoi avez-vous résigné à Québec pour aller à Ottawa.

Réponse. — Parce que J. J. J. voulait m'avoir avec lui et tous mes amis me l'ont conseillé.

L'inquisiteur. — Ça c'est une craque. Bou reau, encore un coup de marteau sur le coin. Enfoncez lui ça un peu drette.

Chapleau crie O! haïe! aïe!

L'inquisiteur. — Répondez, maintenant franchement à la question.

Réponse. — Sénécal n'était plus avec moi et ça ne me payait plus. Je pensais faire plus d'argent à Ottawa.

L'inquisiteur. — Ça, c'est raisonnable. Avez-vous fait beaucoup d'argent pendant que vous étiez ministre à Québec?

Réponse. — Un peu, pas beaucoup. J'ai eu \$13,000 du crédit foncier. J'ai remis à mon beau-père l'argent que je lui ai calé dans le chomin de fer des Laurentides et puis c'est à peu près tout.

L'inquisiteur. — Encore une colle! Serrez le coin un peu plus fort. Combien avez-vous amassé d'argent à Québec.

Réponse. — Tout bien compté ça peut se monter à une trentaine de mille piastre.

L'inquisiteur. — Ne croyez pas que vous allez nous blaguer. Il nous faut la vérité. Enfoncez encore le coin un peu plus avant.

Réponse. — Ah! ah! ah! Voyons Je dirai cent mille piastres.

L'inquisiteur. — Est-ce bien tout — serrez encore un peu le coin. Pas plus que \$100,000?

Réponse. — Vous me faites mourir. Environ \$500,000.

L'inquisiteur. — Là, ça c'est parler raison. Ça a un peu plus d'allure. Passons à une autre question. Comment vous y êtes-vous pris pour amasser une fortune aussi considérable?

Réponse. — Demandez à Sénécal, lui seul pourra vous le dire.

A continuer.

REPONSE, A NOS CORRESPONDANTS

J. A. M... Vous nous demandez le nom du pays le plus convenable pour un paresseux. C'est le Groënland. Là les nuits durent cent quarante deux jours, ce qui permet à un homme pauvre mais énergique de sortir pendant l'obscurité et de faire aux dépens de ses voisins sa provision de bois et de volaille pour tout un hiver. Après ça il pourra dormir un long somme avant le lever du soleil.

J. T... Si vous voulez faire taire ce gueulard à St. Vincent de Paul dites-lui: On va vider le puits.

C. C... Allez à Québec. Vous y trouverez du travail. On parle de

hausser le niveau de la porte St. Jean, qui est trop basse pour des membres de l'Académie des Jaunes.

G. F... Pourquoi M. Mousseau a-t-il pris M. Starnes comme collègue? Parbleu, c'est bien simple. Il a formé son ministère pendant les grandes chaleurs et il a voulu joier du froid parmi ses amis.

M. D... Le calembour qu'a fait devant vous l'employé du ministère de la milice pendant qu'il était sur le sommet de la montagne de Belœil n'est pas donné correctement. Ce calembour a déjà été publié en France et on l'attribue à M. Prudhomme qui se trouvait avec ses fils sur le sommet d'une montagne au pied de laquelle coulait une rivière serpentant comme la Rivière Chambly. Il leur montra le cours d'eau en disant: « Mes fils, cette eau fait l'S. Méphistophelos. » Est-ce ça?

L'homme au tigre.

La fête du 14 juillet est l'heure du triomphe pour le monde des saltimbanques.

Les longs chariots qui servent de maison roulante à ces tribus nomades s'acheminent cahin-caha vers l'Esplanade des Invalides.

Etrange défilé!

Des chevaux invraisemblables, étiques, romorquent les demeures ambulantes. Par les petites fenêtres latérales, le badaud aperçoit la directrice qui tout en cheminant tranquillement est en train de faire sa toilette devant une glace de trois sous. Sur la plateforme qui sert d'avant-train au véhicule, le patron fume sa pipe gravement, en tenant sur ses genoux quelque bambin dont la malpropreté grouillante s'ébat sans vergogne au soleil.

Dans une cage, des serins roucoulant. Un chien qui gratte gravement ses puces, tout en aboyant aux passants, complète l'ensemble ordinaire et à peu près invariable au tableau. Qu'il s'agisse d'une somnambule extralucide, d'un héros, d'un phénomène vivant ou de tout autre spécialiste, les détails varient peu. Le saltimbanque en congé n'a qu'une seule et même physiologie. Il ne prend son caractère qu'en revêtant ses oripeaux de travail.

J'ai toujours conservé une prédilection pour cette population bizarre, pour ce monde extra-social où l'on rencontre à chaque pas les plus folles comédies à côté des drames les plus sinistres.

Je cause donc volontiers avec les saltimbanques. Or, voici l'histoire que l'un d'eux m'a racontée l'autre jour à la fête de Neuilly, à propos de l'homme au tigre, un pauvre diable dont la baraque était voisine de la sienne.

L'homme au tigre... une aventure? Je flairais là-dessous quelque histoire extraordinaire.

Mon impressario ne se fit pas prior, et voici l'épouvantable chose qu'il m'a racontée.



LE CHAR DE L'ETAT.

CHAPLEAU—Ho! vous autres, tassez-vous. Il me faut une place on avant.
JOHNNY et LANGEVIN—Tiens toi en arrière. Pas de place pour toi en avant.

L'homme au tigre était un pauvre misérable *routisseur*; c'est le terme qu'emploient les saltimbanques entre eux pour désigner les gâte-métiers qui bernent le public par quelque exhibition ridicule.

L'homme au tigre, après avoir successivement exploité un faux Caraïbe et un géant monté sur des échasses, avait acheté à la vente d'une ménagerie en faillite, un vieux, vieux tigre qui se tenait à peine debout.

Ereinté, édenté, ramolli par la captivité prolongée et par les privations, l'infortuné fauve traînait les restes de sa peau tout usée sur des os déformés par toute une série de cages trop étroites.

Dame! l'acquisition n'avait pas coûté cher. Et puis c'était sans danger un pareil animal.

L'homme au tigre arbora une grande toile où il était représenté en dompteur terrible qui terrasse la plus épouvantable des bêtes féroces. Avec une grosse ceinture bien stylée et un boniment de quelque verve, il n'en fallait pas davantage pour piper la foule.

La baraque s'emplissait à chaque séance.

Seulement, quand le public voyait la bête lamenable, il s'apercevait qu'on s'était moqué de lui, et était tout prêt à se fâcher. C'est alors que le saltimbanque, pour corser un peu la représentation, prenait chaque fois un vieux bâton et se mettait à taper sur le vieux tigre pour feindre de l'exaspérer. Lui, sans forces, vaincu d'avance, regardait l'homme avec des yeux suppliants qui semblaient dire:

— Pourquoi me frappes-tu? Tu sais bien que c'est une lâcheté et que je suis à ta merci.

L'homme redoublait de coups; alors passait soudain dans le regard de l'animal comme un éclair

sinistre. A la supplication succédait une vague menace.

— Prends garde, semblait-il dire, prends garde. Je ne sais comment, mais je me vengerai tôt ou tard.

L'homme, qui sentait qu'il n'avait rien à craindre, tapait toujours. Et les spectateurs, ravivés par le semblant de colère de la bête, sortaient moins mécontents.

Cela dura ainsi près d'un an.

A la fin de l'automne dernier, l'homme au tigre était en représentation dans une petite ville de Seine-et-Oise. Comme à l'ordinaire, il rouait de coups son sujet, plus creinté que jamais. Plus inoffensif aussi, car il avait perdu encore deux de ses dernières dents.

Et toujours pourtant le regard du tigre, pour qui aurait pu le comprendre, disait:

— Je te jure que je me vengerai!

Le saltimbanque y prenait si peu garde, qu'après le spectacle, tout la famille dînait près de la cage.

Après quoi l'on se couchait dans la baraque.

Or, une nuit, on fut éveillé en sursaut. Le saltimbanque avait entendu un cri suivi d'un rugissement farouche.

Il se lève, il appelle sa femme, il allume une chandelle.

Comme à l'habitude, il avait, le soir, couché sa petite fille, un bébé de deux ans, dans son petit berceau.

Le berceau (est-ce qu'on y faisait attention seulement?) était tout près du vieux tigre.

Lui, avait passé sa patte à travers un des barreaux, et d'un seul coup de griffe, la seule arme qu'il lui restât, avait littéralement arraché la figure de l'enfant morte sur le coup.

Il était vengé!

Mais ce n'est pas tout, il y a un épilogue plus dramatique encore.

En voyant son enfant tué, le saltimbanque avait eu un premier mouvement de fureur, comme pour tuer le tigre à son tour.

Mais la réflexion était venue. Il n'avait pas d'autre gagne-pain.

De sorte qu'il était ravisé. De sorte qu'on a vu recommencer au bruit de l'orgue de Barbarie, les exercices habituels entre le tigre assassin et le père du bébé mort.

Si l'homme au tigre avait l'idée de raconter la chose à la porte dans son boniment, c'est ça qui attirerait du monde!

E. VILLIERS.

LA QUESTION DU JOUR

Allons, M. Chapleau, vous êtes pas pire?

Lord Kimberly, secrétaire pour les colonies, arrivera la semaine prochaine à Montréal, afin d'y recruter un régiment pour la campagne d'Egypte. Il y aura deux détachements commandés par des généraux canadiens. Le bataillon anglais aura pour colonel MacMaster Bey et le bataillon canadien français, le colonel Bérubey.

ON DEMANDE

On demande un tour pour donner une tournure française aux phrases du *Courrier de Maskinongé*.

La semaine dernière nous lisions dans le *Courrier* la période suivante:

« Los acquérons de ces terrains MM. George et Charles Caron sont de nos citoyens qui ont laissé notre paroisse dans l'autunno de 1880, dont M. Geo Caron est le fils de M. Moise Caron, et l'autre le fils de M. Louis Caron, de la Rivière du Loup. »

Resume de la Saison

SOIERIES.

Nos ventes en Satins, Soie gros grains, Soie américaine etc., etc., ont été de beaucoup supérieures à celle d'aucune autre maison de détail et il a été constaté que les plus fortes maisons de gros même n'ont pu atteindre notre chiffre.

CACHEMIRES.

Quelques lignes spéciales que nous importons directement de Reims (France) en ce qui concerne inconnu jusqu'à présent et elles nous attirent chaque jour une clientèle nouvelle et nombreuse.

TOILES et COTONS.

Les achats considérables que nous avons faits en ces articles nous ont valu d'obtenir des manufactures des réductions de prix assez sensibles qui nous permettent de vendre à meilleur marché que partout ailleurs. Ecoulement prompt et facile.

CHEMISES.

La beauté et le fini du travail obtenu dans la manufacture que nous avons installée sur la rue St. Dominique, derrière nos magasins, nous ont valu quantité de commandes et la clientèle qui nous sert nous recommande à ses amis.

CHAPEAUX de DAMES

Pendant les deux mois de vente qui viennent de s'écouler nous avons confectionné 110 à 120 chapeaux par jour. Y a-t-il jamais eu à Montréal une maison qui ait eu s'attribuer un pareil succès?

Rappelez-vous que nous avons obtenu 6 Premiers Prix et 2 Diplômes l'Honneur aux Expositions de 1880 et 1881.

BOISSEAU Freres

235 & 237,

RUE ST. LAURENT.

Noyade.—Le bateau qui a failli chavirer sur le lac St. François a fait noyé 28,000 chapeaux. Le capitaine a immédiatement délivré à ces personnes une carte indiquant l'adresse où on peut se procurer des chapeaux et des fourrures pour la moitié du prix d'ailleurs; c'est au No. 217 rue Notre-Dame, là où le gros chien est à la porte.

Comité de l'Exposition.—A la dernière séance du comité des citoyens il a été décidé que tous les juges de la prochaine Exposition seraient des fumeurs. Ils se rendront tous les matins sur le terrain fumant un excellent cigare importé de la Havane pour cinq cents et nos étuis à cigares artistiques achetés chez A. Nathan, No. 71 rue St. Laurent, là où les fumeurs sont toujours surs de faire leurs emplettes aux prix du gros.

Salon de Coiffure.

Alphonse Fournier qui a treize années d'expérience comme barbier-coiffeur, ayant été employé en cette qualité pendant plusieurs années à l'Ottawa Hôtel, vient d'ouvrir un salon de coiffure au No. 72½ rue St. Laurent. Le public y trouvera tout le confort désirable et le service le plus attentif. M. Fournier étant un barbier de première classe compte sur un patronage libéral du public. En mains, parfums et autres espèces d'articles de toilette.

A. FOURNIER,

